

Programme de législature 2026-2031

Neyruz

Conseil communal



Neyruz, une commune vivante et tournée vers l'avenir

Introduction

La législature 2026-2031 s'ouvre dans un contexte particulier pour la Commune de Neyruz. Le Conseil communal débute cette période avec une nouvelle organisation à sept membres, qui invite à renforcer la coordination entre les dicastères, à clarifier les priorités et à conduire les dossiers avec une vision commune. Les débats et décisions de la législature précédente ont mis en évidence plusieurs enjeux structurants pour notre commune : le développement du périmètre scolaire, la modernisation et la mise aux normes de l'Aigle Noir, la maîtrise des investissements, l'évolution des infrastructures, la qualité des prestations publiques et le maintien du lien social au sein du village.

Cette législature devra également être placée sous le signe de l'ouverture et de la collaboration avec les communes voisines. L'étude de fusion annoncée avec Autigny, Cottens, Chénens et La Brillaz constituera un dossier important, qui devra être abordé avec sérieux, transparence et sens de l'intérêt général. Sans préjuger de son issue, cette démarche doit permettre d'examiner les besoins de l'ensemble du périmètre concerné, de développer une vision partagée et d'évaluer les opportunités comme les conséquences pour Neyruz et pour ses habitants·es.

Dans ce cadre, le programme de législature constitue un fil rouge. Il ne vise pas à figer l'ensemble des décisions à venir, mais à exprimer les grandes orientations du Conseil communal et à donner une cohérence à l'action publique. Il doit permettre de travailler de manière lisible, réaliste et progressive, en tenant compte des besoins de la population, des capacités financières de la commune, des responsabilités qui incombent aux autorités communales et de l'évolution possible du contexte régional.

Notre ambition générale est de poursuivre le développement harmonieux de Neyruz : une commune bien située, vivante, accueillante et attentive à la qualité de vie de ses habitants·es. Pour y parvenir, le Conseil communal souhaite renforcer le dialogue, favoriser une gestion durable des ressources, accompagner les projets nécessaires au village et préserver ce qui fait l'identité de Neyruz : un équilibre entre dynamisme, proximité, services de qualité, esprit de communauté et ouverture aux collaborations futures.

Le Conseil communal

Présentation du Conseil communal



Jean-Pierre Corpataux

Syndic

Administration générale,
RH, relations extérieures,
communication



Pascale Michel

Vice-syndique

Scolarité, bâtiments



**Katiuscia Sansonnens-
Cherubini**

Conseillère communale

Culture, sport, société,
constructions



Axel de Montmollin

Conseiller communal

Affaires territoriales,
mobilité



Murielle Roos Bovey

Conseillère communale

Santé, social,
développement durable



Fabien Mettraux

Conseiller communal

Édilité, routes
communales, déchets,
eaux



Sébastien Bugnon

Conseiller communal

Finances, économie
locale, ordre public

Axes transversaux

Au-delà des dicastères, cinq axes orientent l'ensemble de l'action du Conseil communal pour la législature 2026-2031. Ils ne se substituent pas aux objectifs propres à chaque dicastère : ils en forment la boussole commune.

1. Neyruz conduit l'avenir de son territoire avec discernement

La commune avance dans l'étude de fusion intercommunale et dans l'évolution de son aménagement avec transparence et sens de l'intérêt général. Elle informe régulièrement sa population, l'associe aux étapes qui engagent l'avenir du village, et construit ses décisions sur des bases objectives.

2. Neyruz gère ses finances et son patrimoine avec rigueur et anticipation

La commune priorise ses investissements en fonction de ses capacités réelles, entretient son patrimoine bâti de manière planifiée plutôt que réactive, et assure la pérennité de ses infrastructures pour les générations futures. Une gestion rigoureuse implique des réflexions générales tant sur les recettes (fiscalité, valorisation des terrains) que sur les dépenses.

3. Neyruz accompagne sa croissance dans l'intérêt de toutes et tous ses habitants·es

La commune adapte ses infrastructures scolaires, sociales et de loisirs à l'évolution de sa population, en veillant à ce que le développement démographique profite à l'ensemble de la communauté, indépendamment de l'âge, du genre, de la situation familiale, de l'origine ou des ressources de chacune et chacun.

4. Neyruz renforce le lien social et la vie de village

La commune soutient les sociétés locales, les espaces de rencontre intergénérationnelle et la vie associative, et veille à ce que la modernisation des infrastructures serve concrètement cette cohésion. Elle veille aussi à ce que ces espaces restent accessibles.

5. Neyruz s'engage pour un développement durable et économe en ressources

La commune poursuit sa transition énergétique, valorise son patrimoine naturel et bâti, et inscrit ses décisions d'aménagement, de construction et de gestion dans une perspective de durabilité environnementale et financière. L'humain et le bien commun orientent ses décisions.

Sommaire dicastères

01 - administration générale, RH, relations extérieures, communication

02 - scolarité, bâtiments

03 - culture, sport, société, constructions

04 - affaires territoriales, mobilité

05 - santé, social, développement durable

06 - édilité, routes communales, déchets, eaux

07 - finances, économie locale, ordre public

01 - administration générale, RH, relations extérieures, communication



Ce dicastère assure la conduite politique générale, les ressources humaines, les relations extérieures, la communication et la modernisation administrative. Durant la législature 2026-2031, il accompagne l'organisation communale à sept membres, soutient l'évolution des méthodes de travail, renforce la sécurité informatique et garantit des prestations publiques claires, fiables et efficaces. Il porte également la poursuite de l'étude de fusion avec les communes voisines, dans un esprit d'ouverture, de transparence et d'intérêt général.

Objectifs

- Participer activement à l'étude de fusion.
- Renforcer la politique du personnel communal et moderniser les outils de l'administration.
- Consolider l'organisation interne par des processus, responsabilités et outils de pilotage clarifiés.

Actions prioritaires

- Poursuivre l'étude de fusion avec Autigny, Chénens, Cottens et La Brillaz, avec une information régulière à la population.
- Renforcer la culture du service public et la collaboration au sein du personnel.
- Développer la formation du personnel et mettre à jour les cahiers des charges/descriptifs de fonction.
- Déployer les outils de digitalisation, renforcer la sécurité informatique, actualiser les processus de travail et appliquer les exigences de protection des données.

02 - scolarité, bâtiments



Le dicastère de la scolarité et des bâtiments porte deux dossiers d'envergure qui conditionneront l'avenir de Neyruz : l'évolution du périmètre scolaire et la modernisation de l'Aigle Noir. Ces deux dossiers illustrent les défis propres à cette législature. Au-delà de ces deux chantiers, le dicastère veille à la qualité, la sécurité et la durabilité de l'ensemble du patrimoine bâti communal, accompagne la croissance démographique par une offre scolaire adaptée, et place les infrastructures rénovées au service du lien social villageois.

Objectifs

- Gérer, entretenir et développer le patrimoine immobilier communal de manière sûre, durable et planifiée.
- Assurer une scolarité de qualité.

Actions prioritaires

Patrimoine bâti

- Adopter le plan d'entretien pluriannuel des bâtiments communaux, priorisé par sécurité, urgence et efficacité énergétique, et le mettre en œuvre par étapes budgétisées.
- Poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Assurer le suivi de la sécurité des bâtiments communaux, en particulier la protection incendie.

École

- Arrêter la stratégie d'agrandissement et de rénovation du périmètre scolaire.
- Maintenir en état l'infrastructure scolaire.
- Suivre l'évolution de la stratégie cantonale d'éducation numérique et préparer l'adaptation du parc informatique scolaire en conséquence.

Aigle Noir

- Conduire la rénovation de l'Aigle Noir au service de la population et des sociétés locales.
- Instituer la Commission de construction, chargée d'examiner les optimisations du projet et de veiller au respect du crédit alloué.
- Établir le business plan de l'exploitation, y compris le calcul des coûts par local mis à disposition.
- Conduire les étapes préalables aux travaux, en concertation avec les sociétés locales et les locataires.

03 - culture, sport, société, constructions



La culture, le sport, la société et les constructions participent directement à la vitalité de Neyruz. Ce dicastère soutient la vie associative, les activités sportives et culturelles, l'intégration et le lien social, tout en accompagnant certains dossiers de constructions et d'équipements. Les enjeux de la législature seront notamment de préserver des infrastructures sportives de qualité, d'étudier les besoins en matière de loisirs et d'encourager une vie villageoise dynamique, accessible et fédératrice. L'intention générale est de renforcer le vivre-ensemble et de soutenir les lieux, activités et projets qui contribuent à l'identité communale, tout en restant adaptable aux évolutions du contexte local et intercommunal.

Objectifs

- Développer et moderniser l'offre de la bibliothèque et rendre la culture accessible à toutes et tous.
- Promouvoir le sport pour toutes et tous, développer les infrastructures sportives, l'accès des personnes à mobilité réduite, soutenir les sports urbains et les manifestations sportives.
- Atteindre une intégration qualitative du bâti et accompagner des projets innovants et durables.
- Favoriser le lien social dans un contexte d'évolution démographique, intégrer les jeunes et les personnes nouvellement établies.

Actions prioritaires

- Faire évoluer la bibliothèque vers un lieu de culture et de rencontres, valoriser et mettre en place la collaboration avec la nouvelle structure Arcia.
- Moderniser et, si possible, développer les infrastructures de la zone sportive et de loisirs.
- Standardisation des courriers, alertes sur les délais de traitement des permis de construire, réduction du nombre de dossiers incomplets.
- Intégrer les jeunes et les personnes nouvellement établies avec des projets concrets.

04 - affaires territoriales, mobilité



Les affaires territoriales et la mobilité touchent au développement à long terme de Neyruz. Elles concernent l'aménagement du territoire, la valorisation des terrains communaux, les planifications de quartier, les déplacements et la coordination avec les partenaires régionaux et cantonaux. Durant cette législature, les enjeux seront de finaliser les dossiers de planification, d'accompagner la valorisation des secteurs stratégiques et de développer une mobilité cohérente avec le caractère villageois de la commune. L'intention générale est de garantir un développement maîtrisé, équilibré et respectueux de l'identité de Neyruz.

Objectifs

- Conduire les réflexions au niveau de l'aménagement du territoire communal.
- Mener à bien la réalisation de la traversée du village.
- Assurer la gestion durable des forêts, sentiers, milieux naturels et infrastructures rurales, en consolidant les projets environnementaux existants et en garantissant la sécurité et l'accessibilité du territoire.
- Assurer une bonne qualité de desserte en transports publics.

Actions prioritaires

- Finaliser et mettre en chantier les séquences du projet Valtraloc en coordination avec le canton.
- Veiller à l'avancement coordonné du PAL, des PAD et des dossiers CFF et transports publics.
- Mettre en place un plan d'entretien régulier des milieux naturels, des sentiers et des infrastructures rurales.

05 - santé, social, développement durable



La santé, le social et le développement durable constituent un domaine centré sur la qualité de vie, la solidarité et la responsabilité envers les générations futures. Neyruz devra suivre l'évolution des structures sociales régionales, anticiper les besoins liés aux places d'accueil extrafamiliales et répondre aux défis du vieillissement de la population, tout en renforçant progressivement la prise en compte des enjeux énergétiques et durables dans l'action communale. L'intention générale est de soutenir une commune attentive à l'humain, capable d'accompagner les évolutions sociales et sociétales et d'intégrer la durabilité dans ses choix.

Objectifs

- Accompagner l'évolution de l'organisation des services sociaux régionaux.
- Soutenir un accueil de la petite enfance de qualité et analyser la meilleure structure d'organisation adaptée aux besoins locaux.
- Anticiper les besoins des seniors et adapter l'offre de logement.
- Renforcer la prise en compte du développement durable dans les projets et le fonctionnement communal (DD).

Actions prioritaires

- Superviser la fusion des services sociaux.
- Pérenniser les prestations seniors et intergénérationnelles existantes (rencontres, tables bistrot, jardins partagés...).
- Analyser l'opportunité de logements Senior+ en lien avec les besoins locaux, les partenaires possibles et les capacités de la commune.
- Aligner les actions locales sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 et utiliser les outils mis à disposition par le canton et l'ACF (Portefeuille « Communes Durables », Boîte à outils Énergie, Boîte à outils Quartiers durables, Commune en santé).
- Poursuivre le suivi énergétique des bâtiments scolaires et communaux ainsi que l'extension du raccordement au chauffage à distance, en coordination avec Neyergie SA.

06 - édilité, routes communales, déchets, eaux



L'édilité, les routes communales, les déchets et les eaux regroupent des prestations concrètes et visibles du quotidien. Ce dicastère veille à l'entretien des infrastructures, à la sécurité des usagers·ères, à la gestion des réseaux et à la qualité des équipements publics. La législature 2026-2031 est marquée par des dossiers importants liés à l'éclairage public, à la sécurité routière, à la réfection de chemins, à la protection contre les crues, au réseau d'eau potable, aux eaux usées et eaux claires ainsi qu'aux collecteurs de transport. L'intention générale est d'assurer des infrastructures fiables, sûres et entretenues de manière durable.

Objectifs

- Maintenir et moderniser les infrastructures routières et les chemins communaux.
- Garantir une gestion durable et conforme des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux claires.
- Couvrir les besoins en locaux nécessaires au bon fonctionnement du service édilitaire.

Actions prioritaires

- Poursuivre la mise en conformité de l'éclairage public, l'amélioration de la sécurité routière, les zones 30 et la réfection de divers chemins communaux.
- Assurer la protection contre les crues.
- Entretien et développer les réseaux d'eau potable et eaux usées tout en assurant la qualité de l'eau.
- Trouver une solution de stockage pour les véhicules et le matériel de l'édilité.

07 - finances, économie locale, ordre public



Les finances, l'économie locale et l'ordre public forment un dicastère déterminant pour l'équilibre de l'action communale. Il s'agit à la fois de garantir une gestion financière prudente, de suivre les engagements liés aux projets territoriaux et de veiller à un cadre de vie sûr et organisé. Les enjeux porteront sur la priorité des investissements, la valorisation financière de certains terrains, la recherche de partenaires et l'analyse des besoins en matière de sécurité, de police communale et de parcage. L'intention générale est de préserver la capacité d'action de la commune tout en assurant un développement cohérent et responsable.

Objectifs

- Assurer une gestion financière rigoureuse et transparente dans un contexte de projets structurants et d'investissements importants.
- Valoriser les opportunités économiques et foncières de la commune en lien avec les secteurs stratégiques.
- Renforcer la sécurité et la politique de stationnement lorsque les besoins communaux le justifient.

Actions prioritaires

- Mener des réflexions générales tant sur les recettes (dont la fiscalité) que sur les dépenses communales.
- Finaliser la vente de terrain en lien avec la mise à jour du PAL, et contrôler les protocoles d'accord financiers correspondants.
- Rechercher des partenaires pour les zones stratégiques communales, en coordination avec les enjeux territoriaux, économiques et de mobilité.
- Soutenir les entreprises locales dans le cadre de leurs projets et leurs démarches administratives.
- Élaborer un règlement de police et un règlement sur le parcage ainsi qu'analyser l'opportunité de moyens techniques propres à assurer la sécurité publique (par exemple caméras de surveillance).